

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260526_36
Référence Nomenclature n°7.5

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY**

**Direction en charge : Pôle Communication, Culture, Evènementiel,
Protocole, prospection commerciale, démocratie locale et citoyenne**
Service en charge : Culture et Animations

**Objet : Dispositif Coupons Culture pour tous – Attribution et
versement d'une subvention de fonctionnement**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ; notamment les articles L2121-9 et L2311-7

Vu la délibération en date du 14 décembre 2011, instituant la mise en place du dispositif « CULTURE JEUNES » favorisant l'accès des jeunes Appelous âgés de 21 ans et moins à la vie associative locale, au travers d'une aide financière de 15 € ;

Vu la délibération en date du 1^{er} octobre 2018, portant la participation de la Ville à 20 €, tout en maintenant l'abondement de 5 € au bénéfice de la structure associative hôte,

Vu la délibération en date du 17 septembre 2024, élargissant les critères d'attribution du dispositif « COUPONS CULTURE » aux porteurs de handicap (sur présentation d'une carte d'invalidité) et aux séniors à partir de 67 ans,

Considérant les demandes de remboursement de coupons présentées par le Pôle Musiques et Arts de Firminy, par Chœur Ondaine et par la Country Troup 42, au titre de la saison 2025-2026, sur la base de leur valeur faciale de 20 € et de l'abondement unitaire de 5 €,

Il est proposé, après avoir contrôlé et établi un listing des ayants-droits des associations, d'accorder les subventions de fonctionnement suivant les tableaux récapitulatifs ci-dessous :

Coupons « CULTURE POUR TOUS » Jeunes de moins de 21 ans

ASSOCIATIONS CULTURELLES	NOMBRE	MONTANT	TOTAL
PÔLE MUSIQUES ET ARTS DE FIRMINY	4	25,00 €	100,00 €
TOTAUX	4	25,00 €	100,00 €

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260526_36
Référence Nomenclature n°7.5

Coupons « CULTURE POUR TOUS » Séniors à partir de 67 ans et aux publics porteurs de handicap (sur présentation d'une carte d'invalidité)

ASSOCIATIONS CULTURELLES	NOMBRE	MONTANT	TOTAL
CHŒUR ONDAINE	3	25,00 €	75,00 €
COUNTRY TROUP 42	5	25,00 €	125,00 €
TOTAUX	8	25,00 €	200,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'attribution et le versement d'une subvention de fonctionnement « Culture pour tous » aux associations culturelles suivant le tableau ci-dessus,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution et le versement d'une subvention de fonctionnement « CULTURE POUR TOUS » aux associations culturelles suivant le tableau ci-dessus,
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 26 Mai 2026

La Secrétaire de Séance,
Claire TAING

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 01/06/2026.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI



Le Maire,
Marc PETIT

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 26 MAI 2026

Dispositif Coupons Culture pour tous – Attribution et versement d’une subvention de fonctionnement

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 19 Mai 2026, s’est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 26 Mai 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS : M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle, M. IBARS Robert, Mme GOURGAUD Jocelyne, M. MENDES José, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, M. VIAL Mickaël, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan, Mme SEIVE Violaine, Mme CURIOT Marie-Amélie, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, M. TRIOLLIER Aloïs, M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

POUVOIRS : Mme REYMOND Magali à M. CHARTRON Jean-Paul, M. MONISTROL Sébastien à Mme GOURGAUD Jocelyne.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme TAING Claire.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable Service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable Service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	31
Nombre de pouvoirs :	2
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

